

PROCÈS VERBAL
CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 15.06.2023

Présents:

Enseignants: Mme Pessereau, M. Primault, Mme. Aipar, M. Dupré, M. Paulin, Mme Gentilhomme,

Parents: Mme Criton,, Mme Bouju Emilie, Mme Le Douarin,

Elus : M. Prudhomme (président du SIFUP), M. Lacroix (1er adjoint de St Léger de Montbrun et vice président du SIFUP), M. Montibert (Maire de St Léger de Montbrun), Mme Nourisson (élue St Martin de Macon),

DDEN : Mme Pichot,

Excusés:

IEN: Mme Nicoli,

Parents: Mme Augusto, Mme Delavault-Gauthier, Mme Pellaumail

Enseignantes: Mme Sabourin, Mme Jeanneau, Mme Juillet

I. Préparation de la rentrée de septembre 2023

a. Effectifs prévisionnels et répartition

-Passages en classe supérieure: 129

-Maintien: 0

- Passage anticipé:1

-Passages dans le secondaire: 11

-Collège du secteur (J. Rostand): 7

-Collège privé:4

Actuellement 125 élèves sont inscrits à ce jour, 129 en comptant les TPS.

Les effectifs prévus augmentent légèrement pour la rentrée de septembre 2023. Avec 134 élèves dont 5 TPS

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
5	17	13	20	21	16	16	13	13
5		50				79		

b. La répartition des niveaux en fonction des effectifs connus ce jour:

De nombreuses propositions de répartition pédagogique ont été étudiées en conseil des maîtres. Celle qui a été retenue **pour le moment** est la suivante :

TPS-PS-MS: 22 élèves TPS (5 TPS – 17 PS)

MS-GS: 22 élèves (13 MS – 9 GS)

GS-CP: 22 élèves (11 GS- 11 CP)

CP-CE1: 21 élèves (10 CP - 11 CE1)

CE1-CE2: 21 élèves (5 CE1-16 CE2)

CM1-CM2: 26 élèves (13 CM1 – 13 CM2)

De nouvelles inscriptions ou des radiations pourraient modifier la répartition prévue.

c. Organisation pédagogique et répartition des personnels

Il n'y a pas de changement dans le nom des enseignants titulaires de l'équipe.

M. Primault comme les années précédentes sera à 75% et Mme Pessereau sera à 100% à la rentrée.

Mme Juillet fera la décharge de direction de M. Dupré.

Les enseignants demandent un mi-temps d'ATSEM pour aider les élèves de la classe GS/CP.

M. Prudhomme annonce que c'était déjà prévu.

d. Autres informations

Rentrée le lundi 4 septembre avec accueil échelonné dans les classes de la maternelle (9h30 max).

La liste des fournitures scolaires demandée aux familles à la rentrée 2023 sera transmise aux parents sur l'application éducartable et sur le site internet de l'école avant la sortie des classes du 7/07/23

II Programme PHARE

QU'EST-CE QUE PHARE ?

Plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, collèges et lycées généralisé à tout le territoire national.

EN QUOI CONSISTE PHARE ?

- Eduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels.
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.

Le harcèlement scolaire est une violence répétée pouvant être verbale, physique ou psychologique. Toutefois, la plupart du temps, à l'école, le terme intimidation est plus approprié que le terme harcèlement.

Afin de prévenir ces situations, La Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP) est mise en place. Il s'agit d'un protocole national bien défini, suivi par la circonscription de Thouars et l'école 123 soleil.

Comme évoqué lors d'un précédent conseil d'école, le protocole rédigé par l'équipe de circonscription de Thouars nous a été envoyé. Il a été travaillé en conseil des maîtres afin d'être adapté à l'école.

Ci-joint le protocole mis en place par la circonscription de Thouars et l'école 123 soleil .

III Bilan des actions menées ou en cours dans le cadre du projet d'école

a) Parcours citoyen et USEP:

Prix des Incorruptibles 2022-2023 et la lecture

Pour chaque classe, une sélection d'albums et de romans adaptés au niveau de lecture de l'enfant a été proposée. En classe, ces livres ont été aussi racontés et lus par les élèves. Avant le 23 mai tous les élèves ont voté pour leur livre préféré. Le résultat national sera affiché à l'école.

A la fin de l'année, les CM2 recevront un livre donné par l'Éducation Nationale afin de renforcer le goût et la pratique de la lecture.

Les 2 classes de la maternelle ont participé au concours "**Maisons de papier, maisons rêvées**" organisé par l'école des Loisirs en partenariat avec des librairies. L'objectif était de construire une maquette d'une pièce de la maison au choix après l'étude d'albums. Les 2 classes de maternelle vont recevoir 10 à 15 livres.

Après les séances de **rugby** et d'**EMC** sur le respect, la notion d'équipe, les valeurs du sport, les rôles sociaux, la classe de CM1/CM2 a participé à un tournoi le 11 mai à Thouars. Chaque équipe devait lors de cette journée présenter un pays participant à la future coupe du monde de rugby.

Les élèves de CM bénéficient d'un projet sur la **diversité animale et végétale** à proximité de l'école avec la présence d'Anthony RARD qui est médiateur scientifique au Service Biodiversité de la Communauté de Communes du Thouarsais. Les élèves vont réaliser leur 3ème sortie à proximité de l'école (forêt de Oiron afin de finir l'herbier de la classe). Ce projet est financé par la région Nouvelle Aquitaine car il permet de sensibiliser les élèves sur la connaissance de la biodiversité de notre territoire.

– USEP :

« L'association USEP a pour but de former à la responsabilité, au civisme et à l'autonomie par la pratique d'activités physiques, sportives et de pleine nature, d'activités socio-culturelles, dans le cadre d'un fonctionnement démocratique ». (USEP 44) Elle contribue à l'éducation globale de l'enfant.

Participation des 2 classes de la maternelle au projet "la maternelle entre en jeu" **le jeudi 30 mars** à Thouars. Elles sont allées aussi **le jeudi 27 avril** faire des jeux d'opposition à St Jean de Thouars pour les MS/GS, à St Léger de Montbrun pour les PS/MS et **le 15 juin** pour les 2 classes à Louzy.

Les classes de M. Primault, M. Paulin et Mme Jeannneau avec 2 classes de St Jean de Thouars et 2 classes de l'école de Louzy, ont eu une rencontre le **3 avril** sur le stade de St Léger de Montbrun pour réaliser une rencontre USEPathlon.

Les GS/CP : le **27 avril** à Vrines et le **15 juin** à St Léger de Montbrun.

Les CP/CE : rencontre à St Jean de Thouars **le 15 mai**.

Les CE1/CE2 : à St Jean de Thouars le **24 avril** et rencontre "le petit tour vélo" le **5 mai**.

Les CM1 CM2 : tournoi de rugby **le jeudi 11 mai**, escrime **le vendredi 9 juin** et une course d'orientation **le lundi 3 juillet**.

- Au mois de mars et avril, les CE1/CE2 et les GS/CP sont allés à la salle districale dans la salle de gymnastique et du dojo.

Les GS et les CP de la classe de M.Primault et Mme Pessereau vont à la **piscine (du 02/06 au 30/06)**.

Les enseignants remercient les parents bénévoles. Sans leurs présences des séances auraient été annulées.

b) Parcours culturel:

- Le spectacle DEMOS avec les différentes classes du Thouarsais participant au projet a eu lieu le dimanche 14 mai. Les futurs CM2 auront la chance de finir leur année en primaire en continuant ce magnifique projet. Ils devraient aller à Paris en 2024 lors de leur futur concert.

c) Liaison dans le cadre du projet d'école

Toute l'année, les élèves de MS au CE1 ont eu en début d'après-midi des **décloisonnements**. Ce qui a permis de reformer des groupes par niveau.

Cette année les **GS** ont été rassemblés avec **des CP** avec M. Primault à la piscine et aujourd'hui en USEP.

Des futures PS et leurs parents ont été accueillis dans la classe de Mme Aipar certains mardis du mois de juin, pour une immersion pendant 1h30 avec les autres élèves.

Visite du collège

Les CM2 sont allés visiter le collège J. Rostand jeudi 23 mai.

Les 6èmes ont réalisé une interview des cm2 afin de créer une page à la manière du livre "Quel âge as-tu? Ils ont échangé ensuite avec des collégiens avant d'aller au self.

L'après-midi, ils ont proposé une séance d'escape game au 6ème D afin qu'il découvre le monde d'Harry Potter. Puis il ont visité le collège pour découvrir les différents espaces.

d) Intervention RASED

Mme Virginie Pornin, maîtresse E, a pris en charge cette année 2 élèves de CE1 sous la forme d'ateliers d'une durée de 3/4 d'heure. Mme Chloé Guerrin, psychologue scolaire, est intervenue pour 6 élèves dans l'école cette année.

e) Sortie de fin d'année.

Les maternelles sont allés le 16 mai au cinéma à Thouars le matin voir le dessin animé « **Le lion et les 3 brigands** » et l'après midi les enfants ont visité la caserne des pompiers.

Les classes de GS/CP et les CP/CE1 ont visité **mardi 30 mai** le château du Rivau et ses jardins.

Les CE1/CE2 et les CM1/CM2 iront au musée au Tumulus de Bougon visiter le musée sur la préhistoire et faire une activité pédagogique **le vendredi 23 juin**.

Cette année, les journées représentaient un coût différent selon l'activité. Suite à cela l'équipe pédagogique a demandé aux parents des montants différents selon la classe. Les maternelles 5 euros, 9 pour les cycles 2 et 10 euros pour les plus grands.

Nous remercions l'APE qui a financé le supplément pour cette sortie : **758€**

Ce qui fait au total **2352,66** euros de subvention donnée à l'école cette année . (les livres des incorruptibles, le concours des mathématiques, l'USEP, les cadeaux de décembre et une grosse partie du prix de la sortie.)

La fête des écoles organisée par l'APE, aura lieu le samedi **après-midi 24 juin** à **St Martin de Macon** à **14h30**.

IV. Bilan financier et travaux SIFUP :

a) Bilan financier du compte de l'école USEP Vrères :

Dépense :

Affiliation USEP et assurance APAC: 1129,65€

Chocolat: 1282€ (+ 201,76 achat direct chocolat par les parents sur le site initiative)

Noël: 761,1 €

Incorruptible 624,66 €

Théâtre :625 €

Dépense marché de Noël 245,18€

Divers (cuisine , matériel, informatique, jeux.....) 758,81

Sortie de fin d'année entrées et bus 1800 €

Total: 7226,25€

Recettes:

Don APE: 2352,66 € (assurance, USEP 508, , livres incorruptibles 624,66 Noël (600 – 248) , transport Théâtre 110, sortie 758 €)

Photos (bénéfice école: 690,3) total des commandes 2348€.

Chocolat 1963,2 € (bénéfice école: 479,44€)

Recette marché de Noël 493,55 € (don des bénéfices à l'APE 248€)

USEP (parents):600 €

Théâtre (parents) 615 €

Sortie de fin d'année parents: 1011 €

Département des Deux-Sèvres : 140 €

Total: 8907,75 €

La coopérative scolaire dispose actuellement de la somme de: 2675 €.

b) Budget Sifup: Le budget attribué à l'école par la mairie pour 2023 est de 6 000€.

Budget destiné à l'achat des fournitures, du matériel pédagogique: manuels, cahiers, fournitures ...

c) Projet de structures dans la cour élémentaire

Après avoir équipé l'année dernière la cour maternelle, le SIFUP prévoit d'équiper la cour des élémentaires en aménageant deux structures.

Les élus du SIFUP, l'APE les enseignants, les représentants d'élèves et de parents se sont réunis pour décider du choix des structures et de l'emplacement. Les élèves ont décidé de la forme et des couleurs du circuit de billodrome. Le coût pour le SIFUP sera de 12 278€ et l'APE participera avec un don de 708€.

d) Travaux réalisés et demandés

- Il faudrait remettre de la terre en août sur le terrain en herbe avant la rentrée pour boucher les trous.

- Le sifup prévoit d'acheter 3 nouveaux ventilateurs pour équiper chaque classe.

V. Questions diverses

M. Montibert évoque que la municipalité de St Léger de Montbrun envisage la création d'un city parc à côté de l'école afin que les élèves et les habitants puissent en bénéficier. Le dossier de demande sera terminé cet été et l'installation dépendra des subventions accordées par l'état ou la région.

M. Lacroix termine le conseil en parlant de la sécurité aux abords de l'école. Il déplore que certains parents ne surveillent par leur enfant à la sortie des classes, d'autres prennent le sens interdit...

Il est intervenu dernièrement en écrivant un mail pour sensibiliser certains parents. Des gendarmes pourraient aussi venir verbaliser les contrevenants.

Fin du conseil d'école : 20h30

Président du conseil d'école

Stéphane Dupré

Secrétaire du conseil d'école

Cindy Aipar